

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/11/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/12/2016

Délibération n° D-2016-459

Divers sites - Maintenance et vérification des extincteurs,
Robinet Incendie Armés (RIA) - Approbation de l'accord-cadre

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

Divers sites - Maintenance et vérification des extincteurs, Robinet Incendie Armés (RIA) - Approbation de l'accord-cadre

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la sécurité des bâtiments publics et en application de la réglementation en vigueur, il doit être procédé à la maintenance et à la vérification des extincteurs, des robinets d'incendie armés (RIA) et désenfumages sur l'ensemble des établissements recevant du public (ERP), propriétés de la Ville.

Le Centre Communal d'action sociale (CCAS) a les mêmes prérogatives sur son patrimoine.

Par délibération du 7 mars 2016, le Conseil municipal a :

- approuvé la convention constitutive de groupement de commande entre la Ville de Niort et le CCAS ; la Ville de Niort étant coordinateur du groupement pour les missions « passation » et « notification » ;
- autorisé Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la dite-convention.

Pour répondre à ces besoins, une consultation par procédure adaptée a été lancée.

Après consultation des entreprises, la Commission des marchés réunie le 10 novembre 2016 a formulé un avis sur le choix de l'attributaire.

Le présent accord-cadre à bons de commande est passé pour une durée de un an, renouvelable deux fois. Ce marché fait l'objet d'un montant minimum et d'un montant maximum annuel.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat d'accord cadre à la société VIAUD, pour un montant minimum annuel de 10 000 € HT, et maximum de 60 000 € HT, pour la Ville de Niort et un minimum annuel de 400 € HT et un maximum de 4 000 € HT pour le CCAS ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, en tant que coordinateur, à signer l'accord-cadre.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY